

Paroisse Sainte-Thérèse de Thève-et-Nonette

## Réunion du Conseil Pastoral Paroissial

Le 31 janvier 2019  
dans la 3<sup>e</sup> semaine du Temps ordinaire de l'Église

«Faites attention à ce que vous entendez ! La mesure que vous utilisez sera utilisée aussi pour vous».  
Marc (4, 23)

Présents : Abbé Marc Depecker, Alain Babaud, Jean Chalvin, Valérie Chatin de Chastaing, Luc Doutriaux, Laure Frebourg, Raphaël Moizard,

Absents excusés : Guy Blairon, Véronique Gay, David Malaquin, Géraldine Alex, Monique Vernier.

Invités présents: Tony Brilliet (pour le point II de l'ordre du jour) : en direct au téléphone  
Céline Cordin (pour le point III de l'ordre du jour)

Invités absents excusés : Francine Ropert (pour le point III de l'ordre du jour)  
Jean Nicolas (pour le point I de l'ordre du jour)

Le Conseil, réuni au presbytère de Gouvieux, le 31 janvier 2019 à 20h30, a examiné, sur convocation envoyée le 21 janvier dernier, les points suivants mis à l'ordre du jour:

- I.- Perspectives de la future maison paroissiale de Gouvieux
- II.- Projet de restauration de l'orgue de Gouvieux
- III.- Préparation de Carême
- IV.- Comment mettre en œuvre sur notre paroisse des fraternités de proximité ?
- V.-Retour sur les messes de Noël et perspective pour Noël 2021
- VI.- Questions diverses

### I.- Perspectives de la future maison paroissiale de Gouvieux

Le projet de future maison paroissiale à Gouvieux, déposé par l'architecte diligenté par le diocèse, monsieur Giraud, a été refusé par l'architecte des bâtiments de France, madame Brodbeck.

Elle a motivé son avis défavorable en soulignant que le « projet qui lui a été soumis, en contradiction avec le cadre bâti environnant, nuit à la qualité des abords du monument historique (*qu'est l'église Sainte-Geneviève*) et porte atteinte à celui-ci. » Elle rejette « la composition des façades (pierre de parement collée) et de ses ouvertures, tout autant que les matériaux de couverture (zinc, sas vitré)» qu'elle estime inadaptés.

Le Conseil pastoral se voit donc dans l'obligation de demander au diocèse qu'un autre projet soit élaboré au plus vite, en tenant compte des recommandations de l'architecte des bâtiments de France. Il s'agit de revoir le projet dans son intégralité.

### II.- Projet de restauration de l'orgue de Gouvieux

L'organiste, titulaire de l'orgue de Gouvieux, monsieur Brilliet, joint par téléphone, est consterné par l'état calamiteux de l'instrument. Les câblages électriques sont obsolètes, les dysfonctionnements que provoque le système électrique défectueux sont fréquents. Il est difficile pour un musicien de jouer ; l'expert qu'il est parle de « bouillie musicale ». Il nous dit, dans une expression technique appropriée, que « les notes restent accrochées à la pédale ». Cet orgue a, en fait, été mal installé ; il n'a pas été adapté à l'acoustique de cette église ; il a été mis en place en faisant fi d'une esthétique harmonieuse.

Comme il a été dit lors du dernier Conseil pastoral, des devis ont déjà été fournis par différents facteurs d'orgue réputés. Leur diagnostic laisse entendre que le coût d'une restauration de cet orgue sera élevé, au bas mot de l'ordre de 75 000 euros.

Ces travaux se feront en partenariat étroit avec la mairie qui, en l'occurrence, sera maître d'œuvre, puisque, fixé au mur de l'église, l'orgue fait partie intégrante de l'immeuble.

Selon l'organiste, cet orgue, de type moderne, n'est pas classé. Aucun orgue moderne n'est classé. Une réfection de l'orgue peut donc être envisagée.

Le Conseil pastoral décide de demander au facteur d'orgue de Fontenay-sous-Bois, monsieur Dargassies, dont le projet de réfection de l'orgue paraît le plus approprié, de réactualiser son devis. Il est souhaitable également de savoir combien coûterait l'installation d'un nouvel orgue.

Monsieur Jean-François Dandé a accepté la proposition que monsieur l'abbé lui a faite de devenir Président de l'« Association pour la Restauration et la Sauvegarde de l'Orgue de Gouvieux ».

Une campagne de souscription pourrait être lancée auprès d'un organisme philanthropique tel que « La Fondation de France ». Une large participation financière de la mairie, qui est appelée de nos vœux, permettrait de concrétiser le projet dans les meilleurs délais.

### III- Carême 2019

Une conférence sera donnée le jour des Cendres, le mercredi 6 mars prochain, à l'église de Gouvieux par la sœur franciscaine, miraculée de Lourdes, Bernadette Moriau. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche de Carême pour toute la paroisse. C'est Céline Cordin, au nom des A.F.C. et de la paroisse, qui a lancé l'invitation.

Les modalités de la journée ont été définies autour de monsieur l'abbé et de Céline Cordin par un Bureau comprenant les délégués paroissiaux à la liturgie et à la catéchèse, Jean Chalvin et Laure Frebourg.

La rencontre se fera en deux temps. D'abord avec les enfants du catéchisme et leurs parents. A 17 h, les buis bénits de l'année dernière seront brûlés sur le parvis de l'église. La religieuse apportera son témoignage et répondra aux questions des enfants. Une célébration des Cendres (sans messe) clôturera cette première partie. Le livre que la religieuse a écrit, « *Ma vie est un miracle* », sera mis en vente et dédié à l'issue de la rencontre.

Après une légère collation, la religieuse participera à la messe des Cendres à 19h30 et apportera son témoignage aux fidèles à l'issue de cette messe. Une autre séance de dédicace est prévue en fin de soirée.

Les sommes récoltées par la vente de son ouvrage vont à la communauté franciscaine du Honduras, qui s'occupe des enfants des rues.

La librairie « *La Procure* » de Beauvais nous fera parvenir un carton de livres : il semble judicieux d'en commander une centaine. Les livres non vendus seront rendus à la librairie.

Une autre action caritative va être proposée ; elle s'étendra sur toute l'année. Lors de temps forts, tels que la fête paroissiale, la Semaine Sainte, les réunions d'enfants du catéchisme, il sera organisé une vente d'œufs en chocolat, un tournoi de football, une dictée (cette dictée aura lieu à l'automne à la salle Jean-Paul II de Coye-la-Forêt), pour que les participants puissent, par un don libre, aider l'association d'aide aux enfants abandonnés des Philippines, l'A.N.A.K., que gère à Manille le père missionnaire Matthieu Dauchez.

Luc Doutriaux nous apprend qu'à Bafou, le père Sofack a pu faire construire, avec les quelque 7000 euros récoltés dans

notre paroisse, deux châteaux d'eau, qui pourront distribuer l'eau potable dans tout un quartier de la ville, quand il aura réuni l'argent nécessaire pour l'installation d'une pompe.

#### IV.- Comment mettre en œuvre sur notre paroisse des fraternités de proximité ?

Dans sa dernière lettre pastorale, notre évêque nous incitait à réfléchir, face au manque de prêtres partout en France, devant la désertification des assemblées, sur notre engagement de chrétiens au sein de nouvelles structures, ensembles pastoraux missionnaires, communautés de rassemblement, groupes de fraternité de proximité. Il a convoqué la semaine dernière un grand rassemblement diocésain à propos de cette nouvelle forme d'évangélisation, auquel madame Laure Frebourg, membre du Conseil pastoral paroissial et responsable paroissiale de la catéchèse, a été invitée par monsieur l'abbé.

Laure Frebourg déploie les différentes facettes de ce que seront lesdites « fraternités de proximité », qui seront créées pour « garder une vie de foi locale », mais aussi pour « réveiller le chrétien dans sa mission de chrétien ».

Ces groupes, réunis autour de la Parole (sous forme de lectio divina) et du témoignage, seront composés de 4 à 10 personnes. L'idée principale est que 3 ou 4 fidèles invitent des voisins qui se sont éloignés de la pratique religieuse ou qui sont incroyants à se pencher sur la Parole de Dieu et à partager leur témoignage de vie. Une atmosphère conviviale est nécessaire. Il est souhaitable que le chrétien rayonne de joie et fasse partager cette joie de croire.

Un référent, choisi par le curé de la paroisse, organisera les réunions, une par mois, à domicile ou au domicile de l'un des participants, réunions qui ne dureront pas plus d'une heure et demie. (de 20h30 à 22h par exemple) sur 2 ans, ceci pour que le groupe fonctionne bien. Des kits préparés par le diocèse seront mis à disposition de tous les groupes qui se constitueront.

Il va s'agir de « découper chaque clocher en quartiers », pour reprendre l'image que Laure nous a donnée, par exemple, 5 à Gouvieux et 4 à Lamorlaye. Ces groupes doivent être intergénérationnels et toucher aussi bien les personnes âgées dans les maisons de retraite que les lycéens.

Il a été dit que cette opération n'était pas nouvelle, que de tels groupes ont déjà existé, des « groupes de quartiers », où la Parole était ainsi lue et étudiée entre voisins. A la différence près que les fidèles qui géreront ces petits groupes auront la formelle mission d'évangéliser ceux qui ne le sont pas. On a pu aussi évoquer des risques de dérive, par l'autonomie que vont acquérir les référents de tels groupes. Il est souhaitable que plusieurs fidèles soient à même de gérer concomitamment chaque groupe.

Malgré ces doutes et ces réserves, le Conseil décide d'entreprendre une telle démarche d'évangélisation, dans ce cadre qui « se déconnecte du découpage traditionnel de la paroisse ». Au bout d'un certain temps, en principe au bout de deux ans, les participants iront former d'autres groupes et c'est ainsi que se multiplieront les groupes de fraternité dans un secteur.

Il serait utile que ces fraternités de proximité se mettent en place dans notre secteur de Gouvieux-Lamorlaye-Coye-la-Forêt dès l'automne. Chacun se plaît à dire que l'expérience mérite d'être tentée.

#### V.- Perspective pour Noël 20219

Vu la grande affluence que suscite la messe dite des familles à Gouvieux à Noël, il est envisagé pour Noël prochain d'organiser deux messes de suite, le 24 décembre, en fin d'après-midi et en début de soirée, l'une à 18 h, l'autre à 19h30.

#### VI.-Questions diverses

Monsieur l'abbé dresse un bilan du denier de l'Église. À Lamorlaye, les dons sont, par rapport à ceux enregistrés l'année dernière, en baisse de 14%, ce qui est beaucoup ; à Coye-la-Forêt de 8% ; à Gouvieux, les dons restent stables (1% de

baisse seulement). Sur la paroisse, le nombre de donateurs est en baisse également (de 5% environ).

La prochaine réunion du Conseil pastoral paroissial est fixée le mardi 23 avril prochain, à 20h30, à la salle paroissiale de Gouvieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil pastoral paroissial est levée à 23 heures.

**Jean Chalvin**  
**Secrétaire de séance**

*Le texte de ce compte rendu a été, avant publication, soumis à l'approbation de monsieur l'abbé Marc Depecker.*